Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170663
Centre d'intérêt: 39

Sève, Michel de.

La mobilité du personnel enseignant : les départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 1963-64 : commissions scolaires catholiques / Michel de Sève, Guy Hébert. -- Québec : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, 1968.
40 p. ; 28 cm. -- (Etudes et documents / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale de la planification ; 3)

Code: 19-1002.

Cote Dewey: 371.1'009714/S497m Cote LC: LB/2833.4/.C38

Descripteur(s): *Personnel enseignant *Caractéristiques de l'enseignant *Mobilité professionnelle *Démission *Commission scolaire *Statistiques *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Ontario

Identificateur(s) de sujet: *Taux de départ

L'étude examine les caractéristiques des enseignants qui ont quitté leur poste au cours de l'année 1963-1964. Les caractéristiques individuelles considérées sont d'ordre démographique et professionnel, les caractéristiques du milieu sont d'ordre socio-économique et scolaire. Une comparaison des données obtenues avec celles de l'Ontario est esquissée.

En 1963-1964, 7421 départs sont survenus dans les écoles des commissions scolaires catholiques. Deux traits ressortent de l'étude: 1. la différence entre les taux des départs masculins et féminins qui est sensible quel que soit le degré d'enseignement; 2. le taux de départ élevé au secondaire comparativement à celui de l'Ontario (écart de 7,5% comparativement à un écart de 4,8% pour le primaire).

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170663

études documents

La mobilité du personnel enseignant: les départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 1963/64

Commissions scolaires catholiques

Michel de Sève
Guy Hébert

E D U Q 8170663

ÉTUDES ET DOCUMENTS 3

ÉTUDES ET DOCUMENTS 3

La mobilité du personnel enseignant: les départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 1963/64

Commissions scolaires catholiques

Michel de Sève *
Guy Hébert

Direction générale de la Planification
Ministère de l'Éducation,
Québec 1968.

* maintenant au département de Sociologie, Université Laval, Québec

INTRODUCTION

Pour le ministère de l'Éducation du Québec, les enseignants se situent au coeur même de la réforme scolaire dans la province. De leur compétence et de leurs efforts dépendra le succès final des réformes administratives et pédagogiques. Aussi importe-t-il d'avoir une connaissance exacte de la population des enseignants afin d'ajuster continuellement les stratégies de la réforme scolaire.

À la base même d'une politique envers les enseignants se posent les problèmes d'effectifs; il est impossible de mener à bien la réorganisation de l'enseignement sans corps professoral suffisant. Dans cet ordre d'idées, l'étude de ceux qui quittent l'enseignement apparaît particulièrement révélatrice. Ces départs indiquent les lacunes les plus immédiates du système : celles qui poussent les enseignants à quitter leur tâche; bref, ces départs suggèrent les mesures les plus urgentes à prendre. Ainsi, il serait intéressant de pouvoir expliquer pourquoi le Québec perdait, en 1963-64, 15% de son personnel enseignant contre 9% pour l'Ontario au cours de la même année . . .[1]

Il ne peut être question ici d'aller aussi loin; le type de données à notre disposition et l'absence d'études similaires nous orientent plutôt vers une étude descriptive. Nous tenterons donc d'identifier les principales caractéristiques des enseignants ayant quitté le système public.[2] Dans ce but, nous avons examiné les départs dans les commissions scolaires catholiques du Québec survenus entre le début de l'année scolaire 1963 et celui de l'année scolaire 1964.

De façon générale, les départs des enseignants sont liés aux mouvements de main-d'oeuvre. Dans une société moderne, on peut leur attribuer au moins cinq causes principales :

1. le vieillissement, qui entraîne la mise à la retraite,
2. le « recyclage », rendu nécessaire par l'évolution des connaissances techniques dans une profession,
3. le changement d'occupation, provoqué par l'évolution du marché du travail,
4. l'urbanisation qui entraîne la migration d'une population rurale vers les centres urbains,
5. ou, englobant la 3e et la 4e causes, l'attraction des pôles économiques de croissance sur la main-d'oeuvre.

1 C.F. annexe sur les taux de départs provinciaux.

2 Une telle étude garde son sens même si on ne compare pas les caractéristiques des départs à celles de la population totale ; ainsi est-il aussi utile de savoir que plus de 80% de départs à l'élémentaire sont le fait des enseignantes que de savoir que leur taux de départs à ce niveau est de 16%.

Ces cinq raisons renvoient à deux ordres de facteurs; des facteurs propres au milieu de travail et des facteurs strictement individuels. Dans les deux ordres de facteurs, on doit tenir compte de deux aspects : les aspects socio-économiques généraux propres à toutes les branches de travail et les aspects du milieu de travail concerné. Par exemple, le degré d'urbanisation de l'agglomération est un facteur socio-économique général; le degré de l'école, un facteur propre au milieu scolaire.

Dans cette perspective, cette étude se propose de répondre à deux grandes questions :

1. où les départs se situent-ils et quelles sont les caractéristiques de ces milieux ?
2. que peut-on savoir sur les individus qui ont quitté l'enseignement ?

Ces questions sont reprises sous deux aspects selon qu'il s'agit de caractéristiques générales ou de caractéristiques propres à l'enseignement.

L'étude comprend deux parties; dans la première, nous nous contenterons de décrire les caractéristiques de départs. dans la seconde, nous tenterons de les relier les unes aux autres.

Chapitre premier

DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES DES DÉPARTS EN 1963/1964.

Comme on l'a souligné dans l'introduction, cette étude veut répondre à deux questions :

1. où surviennent les départs dans l'enseignement en 1963-64 ?
2. quelles sont les caractéristiques des enseignants ayant quitté l'enseignement en 1963-64 ?

L'origine des départs a été envisagée selon trois aspects : le type de milieu, la région et la situation dans le système scolaire. Les caractéristiques des enseignants ont été regroupées selon deux catégories : caractéristiques démographiques et caractéristiques professionnelles.

Cette étude n'a examiné que les départs des commissions scolaires catholiques prises dans leur ensemble. Dans cette optique, si un instituteur est passé d'une commission scolaire catholique A, à une seconde commission scolaire catholique B, son déplacement n'est pas retenu. Par contre, si cet instituteur a quitté une commission scolaire catholique pour un collège classique, ce déplacement est considéré comme un départ.

Entre septembre 1963 et septembre 1964, le ministère a dénombré 9,143 départs de l'enseignement.[1] De ce nombre 7,421 sont survenus dans le secteur administré par les commissions scolaires catholiques. Ce sont ces 7,421 départs que nous retiendrons. L'élimination des écoles

Tableau 1 - Départs des enseignants en 1963-64 selon l'état de vie et le statut de l'école.

Statut des écoles	*ÉTAT DE VIE* laïcs	religieux	total
Écoles des commissions scolaires catholiques	5,878 93% 79%	1,543 49% 21%	7,421 79% 79%
Autres écoles catholiques	412 7% 21%	1,580 51% 79%	1,992 21% 100%
TOTAL	6,290 100% 67%	3,123 100% 33%	9,413 100% 100%

1 Chaque professeur du Québec reçoit un numéro de dossier qu'il conserve durant toute sa carrière ; la population des départs comporte ceux dont le numéro de dossier était présent dans le fichier du personnel enseignant de 1963-64 mais absent dans le fichier de l'année suivante.

indépendantes a surtout diminué l'importance des départs des religieux; 50% de leurs départs ont eu lieu dans des écoles de ce type, proportion qui se réduit à 7% chez les laïcs : ainsi, 80% des départs dans ces institutions sont le fait de religieux alors que la proportion de leurs départs n'atteint que 21% dans les écoles des commissions scolaires.

Dans les pages qui suivent, nous examinerons tout particulièrement la catégorie des laïcs puisqu'elle représente 80% des départs des commissions scolaires catholiques.

La majorité des tableaux mettent en relation le sexe et l'état de vie (laïc ou religieux) avec une troisième variable : cette étude permet donc de voir si l'introduction de cette troisième variable a des conséquences sur la répartition générale des deux premières. Avant d'examiner l'effet de ces troisième variables, il importe de présenter tout de suite cette répartition générale selon le sexe et l'état de vie (Tableau 2).

Tableau 2 - Départs selon l'état de vie et le sexe.

	ÉTAT DE VIE		
Sexe	laïcs %	religieux %	total %
hommes	14	6	20
femmes	65	15	80
TOTAL	79	21	100

1 - CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU

1. Le milieu socio-économique

a) population du centre

La majorité des départs surviennent dans les petits centres : 55% des départs se situent dans des centres de moins de 10,000 habitants. Les grands centres de 100,000 habitants et plus comptent 18% des départs.

En regroupant les centres selon la proportion des départs qu'ils comptent, trois types de zones urbaines différentes apparaissent : les petits centres semblent favoriser le plus les départs (73%), les centres moyens comptent très peu de départs (9%), et les grands centres en comptent 18%. (Tableau 3).

Tableau 3 - Départs et population de l'agglomération.

Population de l'agglomération	*Départs (%)*
100,000 habitants et plus	18
entre 30,000 et 100,000 habitants	9
moins de 30,000 habitants	73
TOTAL	100

Chez les laïcs, les hommes qui quittent leur poste, sont plus nombreux dans les centres de 100,000 habitants et plus, que les femmes dont les départs se concentrent nettement dans les petits centres. (Tableau 4).

Tableau 4 - Départs des laïcs selon le sexe et la population de l'agglomération

Population	*Hommes* %	*Femmes* %	*Total* %
100,000 et plus	30	16	19
30,000 à 100,000	10	8	9
moins de 30,000	60	76	72
TOTAL	100	100	100

Cette tendance se retrouve chez les religieux mais de façon moins marquée.

Tableau 5 - Départs des religieux selon le sexe et la population de l'agglomération

Population	*Hommes* %	*Femmes* %	*Total* %
100,000 et plus	23	17	18
30,000 à 100,000	13	10	11
moins de 30.000	64	73	71
TOTAL	100	100	100

b) Statut juridique du centre

On sait qu'au Québec, le statut juridique de l'agglomération reflète assez mal l'importance réelle du centre. Les facteurs qui ont influencé l'attribution de ces titres ne relèvent pas exclusivement de considérations démographiques ou socio-économiques. Le statut d'un centre, cependant, nous fournit un second indice pour distinguer l'origine des départs surtout si on réunit les centres qui portent le nom de cité et ville comme représentant un milieu urbain ou semi-urbain et les autres comme formant le milieu rural. (Tableau 6).

L'examen du statut du centre nous conduit à quatre conclusions sur la répartition des départs selon le milieu socio-économique :

1. 61% des départs proviennent de milieux définis comme urbains ou semi-urbains, 39% du milieu rural,
2. les laïques représentent 75% de cette proportion (39%) de départs en milieu rural.
3. les départs des laïcs se regroupent nettement en milieu urbain; chez les femmes la tendance est moins évidente,
4. l'état de vie a peu d'influence sur la répartition des départs.

c) région économique

Le Québec compte 10 régions économiques : 54% des départs se situent dans trois régions: Montréal métropolitain (26%), Montréal (15%) et Québec (13%).

Si on classe ces régions par ordre décroissant selon l'importance des départs survenus dans chacune et si on les caractérise par leur propension à suivre la répartition générale selon le sexe et l'état de vie, trois types de régions apparaissent : (Tableau 6)

1. les régions des grands centres (Montréal et Québec) où la proportion des départs des laïcs est plus grande que la proportion générale (14%);
2. les régions moins importantes où les départs des laïques sont proportionnellement plus élevés;
3. les régions marginales dans lesquelles aucune tendance cohérente ne semble se dessiner.

d) zones métropolitaines

Plus de la moitié (56%) des départs ont eu lieu en dehors des zones métropolitaines. Des 44% des départs observés en zones métropolitaines, 27% sont survenus dans la zone de Montréal; Québec suit de loin avec 7% des départs. les autres zones métropolitaines comptant moins de 3% des départs chacune.

Tableau 6 - Départs des religieux selon le sexe et le milieu urbain rural

Laïcs			*Religieux*			
Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %	Total %
82	55	63	82	59	65	61
18	45	37	18	41	35	39
100	100	100	100	100	100	100

Tableau 7 - Départs selon le sexe, l'état et la région économique.

Région économique	% des départs	Ecart toléré	*laïcs*		*religieux*	
			hommes	femmes	hommes	femmes
Montréal Métropolitain	26%		>	<		
Montréal	15%	2%	>			
Québec	13%		>	<		
Gaspésie	12%		<	>	<	
Cantons de l'Est	9%		<		>	>
Saguenay	7%	1.5%	<	>		
Trois-Rivières	6%		<		>	>
Abitibi	5%		<	>	<	
Outaouais	4%		<		<	>
Côte Nord	3%	1.0%	>	<	<	>
TOTAL	100		13.87%	65.32%	5.92%	14.86%

On ne remarque aucune différence significative dans les cases laissées en blanc, entre la proportion totale d'une catégorie d'enseignants et la proportion des départs d'une catégorie d'enseignants dans une région économique donnée ; par exemple, les départs des religieux de la région métropolitaine de Montréal représentent 6.44 %, alors qu'ils représentent 5.92 % ; comme l'écart entre ces deux pourcentages est inférieur à l'écart toléré de 2%, on peut dire qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux pourcentages ; la case est donc laissée libre.

Les départs des laïcs tendent à se regrouper à Montréal : 39% alors que dans les autres catégories le taux est de 23 à 28%.

Plusieurs des régions économiques sont axées sur une zone métropolitaine. Si l'on soustrait les départs de ces centres de ceux de la région, on constate que les départs se partagent assez également entre la zone métropolitaine et le reste de la région (sauf dans la région de Montréal).

Au paragraphe (b), nous avons tenté de répartir les départs entre centres urbains et régions rurales. Les informations supplémentaires que nous apporte ce paragraphe nous permettent de compléter le tableau 6. Il apparaît alors clairement que les départs des hommes tendent à se concentrer dans des zones métropolitaines alors que ceux des femmes tendent à se situer en dehors de ces zones (Tableau 9).

Tableau 8 - Départs selon la région économique et la zone métropolitaine.

Régions économiques	*Zones métropolitaines*			*% des départs**
1	2	1	2	3 (1) - (2)
Montréal Métropolitain Montréal	Montréal Valleyfield, St-Jean	41%	27%	14%
Québec	Québec	13%	7%	6%
Gaspésie		12%	0%	12%
Cantons de l'Est	Sherbrooke Drummondville	9%	2%	7%
Saguenay	Chicoutimi	7%	3%	4%
Trois-Rivières	Shawinigan Trois-Rivières	6%	3%	3%
Abitibi		5%	0%	5%
Outaouais	Hull	4%	2%	2%
Côte-Nord		3%	0%	3%
TOTAL		100%	44%	56%

* en dehors des zones métropolitaines.

Tableau 9 - Départs de laïcs selon le sexe et le type de milieu.

Type de milieu	*hommes*	*femmes*	*total*
zones métropolitaines	60	40	44
autres centres	23	18	19
milieu rural	17	42	37
TOTAL	100%	100%	100%

2. Le milieu scolaire

Dans le milieu scolaire, nous pouvions discerner à priori deux genres de facteurs :

1) les structures administratives encadrant les enseignants,
2) le type d'élèves auxquels s'adressaient ces enseignants.

Ce rapport s'intéresse exclusivement aux départs des écoles des commissions scolaires catholiques. La confession et le statut administratif des écoles sont donc tenus constants. Nous savons déjà que le statut de l'école a une influence sur les catégories d'enseignants quittant l'enseignement puisque l'élimination des écoles indépendantes a diminué le nombre des

Tableau 10 - Départs selon le sexe, l'état de vie et le nombre de classes des écoles.

	laïcs		religieux		
Nombre de classes	*hommes*	*femmes*	*hommes*	*femmes*	*total*
dans les écoles	%	%	%	%	%
moins de 10 classes	23	40	19	36	36
10 à 14 classes	21	24	10	28	24
14 classes et plus	51	36	57	36	38
TOTAL	95	100	86	100	98

départs des religieux de près de 50% et le nombre de laïcs de 7% seulement.

Dans le secteur public, 98% des départs ont eu lieu dans des commissions scolaires locales, les écoles régionales étant encore peu nombreuses cette année-là. Comme indices des structures scolaires, il n'a été possible de retenir que le nombre de classes et la langue officielle de l'école. Si le premier, nous semble a priori utile pour distinguer des types d'écoles, le second, la langue, le sera sans doute beaucoup moins parce que la majorité des écoles catholiques reçoivent des élèves de langue française.

Quant aux élèves, deux variables ont retenu l'attention : leur sexe et leur niveau d'étude.

a) nombre de classes

La majorité des départs se situent dans des écoles comptant de *six à vingt classes* avec un maximum de 24% de départs dans la catégorie des écoles ayant de 10 à 14 classes.

Dans toutes les catégories d'enseignants, sauf chez les religieux , c'est dans les écoles ayant plus de 10 classes que l'on note le plus de départs. Les femmes tendent à être plus nombreuses dans les écoles comptant moins de 10 classes tandis que c'est l'inverse pour les hommes.

b) langue de l'école

La majorité des écoles catholiques sont des écoles où le français est la langue officielle d'enseignement. Aussi ne sera-t-on pas surpris de voir que 90% des départs se concentrent dans les écoles de langue française.

Dans toutes les catégories, on retrouve cette proportion sauf chez les laïcs où l'on constate une plus grande proportion (12%) de départs dans des écoles de langue anglaise.

c) degré de l'école

Le degré de l'école nous renseigne sur le genre d'élèves auxquels le professeur s'adresse. Nul doute que le degré de l'école se reflète dans son organisation, mais, avant même d'intervenir dans les structures scolaires, le niveau des élèves nous semble agir directement sur les enseignants à cause de l'importance des relations entre l'instituteur et ses élèves.

La proportion des départs est inversement proportionnelle au degré de l'école : 44% des départs se situent dans des écoles élémentaires, 35% au premier cycle du secondaire et 19% au dernier cycle du secondaire.

À l'élémentaire, les laïques représentent 82% des départs. Au secondaire du 1er cycle, elles représentent 67% et, au 2e cycle du secondaire, 45%. L'importance de leurs départs décroit donc dans les degrés supérieurs de l'enseignement; ce qui va de pair avec la diminution du nombre de femmes à ces mêmes niveaux.

La majorité des laïcs quitte l'enseignement au secondaire du 1er cycle (59%) et une minorité à l'élémentaire (21%).

Les départs des religieux se regroupent surtout au 1er cycle du secondaire : 54% contre 30% chez les laïcs. (Tableau 11).

Deux traits ressortent de l'examen du degré de l'école :

Tableau 11 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le niveau de l'école.

Degré de l'école	laïcs		religieux		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*total* %
élémentaire	21	56	12	30	44
secondaire (1er cycle)	59	24	73	46	35
secondaire (2e cycle)	17	20	11	24	19
TOTAL	97	100	86	100	98

a) les départs de l'élémentaire s'expliquent dans 80% des cas par les départs des laïques,
b) la concentration des départs des autres catégories au 1er cycle du secondaire.

d) sexe des élèves

Globalement, les départs se partagent ainsi : écoles de garçons (28%), écoles de filles (33%) et écoles mixtes (38%).

Si l'on constate un nombre moins élevé de départs dans les écoles de garçons, les écoles regroupent néanmoins 73% des départs chez les laïcs et 92% chez les religieux. Les départs des laïques se concentrent dans les écoles mixtes (47%) où elles représentent 80% des départs à ce niveau; la proportion de religieuses qui quittent les écoles de filles s'élève à 69%. (Tableau 12).

2. CARACTERISTIQUES DES INDIVIDUS

La première partie de ce chapitre tentait de regrouper les départs selon les caractéristiques du milieu; la seconde les regroupera selon les

Tableau 12 - Départs selon le sexe, l'état de vie et le genre d'école.

Genre d'école	*ÉTAT DE VIE*				
	laïcs		religieux		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*total* %
écoles de garçons	73	18	92	1	28
écoles de filles	5	34	2	69	33
écoles mixtes	20	47	5	30	38
TOTAL	98	99	99	100	99

caractéristiques des individus. Si, pour fins de démonstration, on postule que le milieu n'a pas d'influence sur la répartition des caractéristiques individuelles, on comprendra que ces dernières peuvent influencer différemment les départs :

a) ce sont des individus qui réagiront à l'influence de ces caractéristiques et non des collectivités;

b) l'impact de ces facteurs sur les individus différera : les facteurs propres au milieu agiront comme une incitation à l'action, les caractéristiques individuelles comme la capacité d'y répondre.

En pratique, ces deux types de facteurs s'entrecroisent pour se renforcer ou s'annuler. Nous n'essayerons pas de pousser plus avant l'étude des relations entre ces deux types de facteurs. Il était cependant nécessaire de justifier la distinction entre les facteurs propres au milieu et les facteurs propres aux individus.

Ces caractéristiques individuelles ont été réunies en deux catégories :

— caractéristiques démographiques :
  - l'état civil
  - l'âge,

— caractéristiques professionnelles :
  - l'occupation antérieure,
  - la fonction,
  - le degré enseigné,
  - le salaire,
  - l'expérience
  - le brevet officiel,
  - les diplômes universitaires

1. Caractéristiques démographiques

a) l'état civil

Près de 67% des enseignants qui ont quitté le secteur public étaient célibataires et 33% étaient mariés. La présence des religieux, tous célibataires, augmente la proportion des célibataires. Ainsi, en ne considérant que les laïcs, les célibataires ne représentent plus que 58% des départs (Tableau 13).

La majorité des laïques quittant l'enseignement sont célibataires (61%) alors que la majorité des laïcs sont mariés (54%).

D'un autre point de vue, 86% des célibataires qui quittent l'enseignement sont des femmes pour 77% des enseignants mariés.

Tableau 13 - Départs des laïcs selon le sexe et l'état civil.

état civil	*SEXE*		
	hommes %	*femmes* %	*total* %
célibataire	45	61	58
	14	86	100
marié	54	38	41
	23	77	100
TOTAL	99	99	99
	17	83	100

b) l'âge

La majorité des départs (64%) survient chez des instituteurs ayant entre 20 et 34 ans. La majorité des départs ne se regroupe pas dans les mêmes classes d'âges; elle varie selon les catégories d'enseignants.

Chez les laïcs, les hommes sont plus âgés que les femmes, alors que c'est le contraire chez les religieux. Les religieux sont plus âgés que les laïcs et leurs départs s'échelonnent sur un plus grand nombre de classes d'âges.

Pour la seconde fois[1], les départs des religieux se distinguent nettement de ceux des laïcs. Chez les premiers, l'influence du vieillissement est assez nette alors qu'elle l'est beaucoup moins dans le cas des laïcs.

Si on suppose que l'âge de la retraite chez les enseignants se situe vers 55 ans, il est intéressant de constater que ce facteur n'explique que 9% des départs et qu'il influence moins les départs de laïcs que ceux de reli-

1 la première étant le statut de l'institution C.F. page 10.

Tableau 14 - Indices de l'âge selon l'état de vie et le sexe.

	ÉTAT DE VIE				
	Laïcs		Religieux		
	hommes	*femmes*	*hommes*	*femmes*	*total*
Classes d'âges contenant la majorité des départs (ans)	20 à 29	20 à 29	25 à 44	20 à 44	20 à 34
% des départs dans ces classes	58%	64%	60%	54%	64%
Moyenne d'âge (ans)	31.4	28.0	38.4	42.0	31.2
Médiane des âges (ans)	28.0	24.0	37.2	41.8	26.4
55 ans et plus	7%	5	13	26%	9%

gieux. À première vue, les départs de l'enseignement sembleraient donc s'expliquer soit par l'abandon de la profession soit par un besoin de recyclage et *non par le vieillissement.*

2. Caractéristiques professionnelles

a) Occupation durant l'année antérieure au départ

Ce renseignement nous permet de distinguer deux types de départs sur une période de deux ans :

1) celui des enseignants (depuis au moins deux ans).
2) celui des étudiants ayant débuté en 1963-64 dans l'enseignement.

Plus de 85% des cas étudiés enseignaient dans le système public l'année antérieure à leur départ : 72% dans la même commission scolaire et le reste ailleurs; 8% étaient aux études et 5% venaient de l'extérieur. Il est à remarquer que 16% des départs des laïcs avaient lieu chez de nouveaux professeurs sortis de l'école normale en 1962-63 alors que

Tableau 15 - Départs selon l'état de vie, le sexe et l'occupation en 1962/1963.

	ÉTAT DE VIE				
	Laïcs		Religieux		
Occupation en 62/63 enseignement	*hommes* %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*total* %
même commission scolaire	63	76	69	68	72
autre institution	16	11	22	24	15
études	16	7	5	5	8
autres occupations	4	5	4	3	5
TOTAL	99	99	100	100	100

Tableau 16 - Départs selon l'état de vie, le sexe et la fonction.

Fonction	laïcs		religieux		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*total* %
direction	8	2	28	24	8
titulaire	58	88	47	66	78
spécialiste	34	10	24	9	14
TOTAL	100	100	99	99	100

cette proportion oscillait entre 5% et 7% dans les autres groupes.

Il semble donc qu'en courte période, les hommes laïcs soient plus instables; en effet, c'est ce groupe qui compte le moins d'individus au service de la même commission en 1962-63 qu'en 1963-64. Ce sont les religieux qui ont le plus important pourcentage de mobilité à l'intérieur du système d'éducation : 23% des leurs enseignaient ailleurs dans le système en 1962-63 contre 12% chez les laïcs.

d) la fonction

Au départ, les tâches remplies par les enseignants ont été regroupées en quatre catégories de fonctions selon la proportion du temps qu'ils consacraient à un genre d'activités :

— la direction,
— l'enseignement dans une classe comme titulaire,
— l'enseignement d'une ou plusieurs matières dans plusieurs classes ou écoles. (professeurs spécialisés)
— la suppléance.

Tableau 17 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le niveau d'enseignement.

Niveau d'enseignement	*ÉTAT DE VIE*				
	laïcs		religieux		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*total* %
élémentaire	25	82	15	43	64
	6	83	1	10	100
secondaire	72	16	82	55	33
	30	30	15	25	100
TOTAL	92	98	97	98	97

La grande majorité (92%) des départs sont le fait d'un personnel directement engagé dans l'enseignement comme titulaire (78%) ou comme spécialiste (14%). La catégorie des suppléants représente moins de 1% des départs et la direction, 8%. (Tableau 16).

Chez les laïcs comme chez les religieux, ce sont les titulaires qui représentent le groupe le plus nombreux; cette répartition est cependant fort inégale : elle va de 88% chez les laïques à 47% chez les religieux. Les religieux, d'ailleurs, tendent à être beaucoup plus concentrés au niveau de la direction (entre 24% et 28%) que les laïcs (8% au maximum). Enfin, les hommes, qu'ils soient laïcs ou religieux, se regroupent en plus grande proportion que les femmes dans la catégorie des spécialistes. (Tableau 16).

e) le niveau d'enseignement

Les deux tiers des départs sont survenus dans l'enseignement élémentaire. Cependant, cette tendance générale ne se vérifie que dans le cas des laïques dont le grand nombre de départs a influencé la répartition générale des départs selon le degré d'enseignement. Tous les autres groupes enseignaient en majorité au secondaire. Si cette tendance demeure forte chez les hommes, laïcs tant que religieux, elle est atténuée chez les religieuses (Tableau 17) dont 43% enseignaient à l'élémentaire et 55% au secondaire.

Il est facile de conclure alors que les départs des laïcs et des religieux n'ont pas la même importance selon le niveau d'enseignement : à l'élémentaire les laïcs représentent 89% des départs; les départs des religieux sont donc presque négligeables; par contre, au secondaire, les religieux représentent 39% des départs.

f) fonction et niveau d'enseignement

Près de deux tiers des départs sont le fait d'instituteurs de l'élémentaire et le dernier tiers d'instituteurs du secondaire. Dans le domaine des maternelles ou l'enseignement à l'enfance inadaptée, on ne compte que 2% de départs.

À l'élémentaire, la catégorie des titulaires représente 94% des départs. Elle diminue au secondaire (47%) car les départs des professeurs spécialisés et des membres de la direction se regroupent en majorité à ce niveau (Tableau 18).

g) la rémunération

1. *les salaires, le sexe et l'état de vie*

La plupart des enseignants étudiés sont des salariés à temps complet. Chez les religieux, où ils sont plus nombreux, les salariés à temps partiel ne représentent que 7%.

La médiane des salaires de toute la population se situe à $3,607.

Tableau 18 - Départs selon la fonction et le niveau d'enseignement.

Niveau	*FONCTION*				
d'enseignement	*direction* %	*titulaire* %	*spécialiste* %	*suppléant* %	*total* %
élémentaire	30	78	8	63	64
	4	94	2		100
secondaire	68	20	90	27	33
	15	47	37		99
TOTAL	98	98	98	90	100
	8	78	14		100

Tableau 19 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le salaire.

	ÉTAT DE VIE				
	laïcs		religieux		
	hommes	*femmes*	*hommes*	*femmes*	*total*
médiane ($)	5,852	3,364	4,922	2,876	3,607
limite de 4 classes de salaires consécutives où l'on retrouve le plus grand nombre de départs :					
— limite inférieure	4,000	2,000	3,000	1,000	2,000
— limite supérieure	8,000	6,000	7,000	5,000	6,000
% des départs dans ces 4 classes	80%	90%	70%	89%	83%

L'examen des médianes des 4 catégories permet de relever deux tendances :
— les hommes, qu'ils soient laïcs ou religieux, gagnent toujours plus que les femmes,
— les laïcs gagnent plus que les religieux (Tableaux 19).

En regroupant les 4 classes de salaires consécutives par ordre d'importance contenant le plus d'individus, il apparaît que la dispersion des enseignants sur l'échelle des salaires varie selon le sexe et l'état de vie :
— les salaires des laïcs, selon le sexe, sont plus homogènes que ceux des religieux,
— les salaires des femmes sont aussi plus homogènes que ceux des hommes.

2. *Salaires des laïcs selon la fonction et le sexe*

Nous avons ici regroupé les fonctions sous trois titres principaux : la direction, les titulaires et les spécialistes. Nous avons exclu la catégorie des suppléants parce qu'elle représente moins de 1%. Chez les hommes comme chez les femmes, ce sont les membres de la direction qui gagnent le plus, suivis des spécialistes et, en dernier lieu, des titulaires.

Quelles que soient les fonctions occupées, les hommes gagnent environ $2,000 de plus que les femmes occupant des fonctions équivalentes. Enfin, quel que soit le sexe, il semble que ce soient les titulaires qui forment la catégorie salariale la plus homogène (Tableau 20).

3. *Salaires des religieux selon la fonction et le sexe*

Contrairement à ce que l'on a pu noter chez les laïcs, ce sont les spécialistes qui reçoivent les plus hauts salaires chez les religieux, suivi de la direction et des titulaires. Cependant, il y a moins de distance entre les médianes des différentes fonctions; entre la médiane des directeurs et celle des titulaires laïcs, il y a près de $3,500 alors qu'entre ces deux catégories, chez les religieux, il y a moins de $800 (Tableau 19). Les salaires des religieux selon les fonctions sont donc plus homogènes que ceux des laïcs.

Enfin, comme chez les laïcs, ce sont les titulaires qui sont le plus concentrés dans les 4 classes de salaires consécutives les plus nombreuses.

h) expérience et état civil

Parmi tous ceux qui ont quitté l'enseignement en 1963/64, 69% ont moins de 10 années d'expérience. Cependant, cette tendance ne se retrouve pas dans toutes les catégories; les laïcs quittent l'enseignement plus tôt que les reli-

Tableau 20 - Départs des laïcs selon le sexe, la fonction et le salaire.

	LAICS						
	HOMMES			**FEMMES**			
	dir.	*tit.*	*spéc.*	*dir.*	*tit.*	*spéc.*	*total*
médiane ($)	9083	5521	6055	6777	3247	4324	3597
limites de 4 classes de salaires consécutives où l'on retrouve le plus de départs :							
— limite inférieure	7000	4000	4000	5000	2000	2000	2000
— limite supérieure	11000	8000	8000	9000	6000	6000	6000
% des départs dans ces 4 classes	70%	87%	79%	61%	92%	75%	84%

gieux. Ceci concorde avec la moyenne d'âge des religieux qui est plus élevée que celle des laïcs (C.F. paragraphe « b » de ce sous-chapitre). Chez les laïcs, les célibataires quittent le système public plus tôt que les enseignants mariés et les célibataires quittent l'enseignement plus tôt que les femmes célibataires. (Tableau 22). Cette tendance semble très forte chez les hommes célibataires où *50% quittent l'enseignement avec 2 ans d'expérience contre 29% chez les femmes célibataires.*

Chez les laïcs, si les hommes ont moins d'expérience que les femmes, ils sont cependant (C.F. paragraphe sur l'âge, page 24) plus âgés que les femmes. Cette situation résulte sans doute du fait que les hommes reçoivent une plus longue formation avant d'entrer dans l'enseignement.

Tableau 21 - Départs des religieux selon le sexe, la fonction et le salaire.

	RELIGIEUX						
	HOMMES			**FEMMES**			
	dir.	*tit.*	*spéc.*	*dir.*	*tit.*	*spéc.*	*total*
médiane ($)	5066	4525	5325	3190	2759	3694	3597
limites des 4 classes de salaires consécutives où l'on retrouve le plus de départs :							
— limite inférieure	2000	2000	3000	2000	1000	1000	2000
— limite supérieure	6000	6000	7000	6000	5000	5000	6000
% des départs dans ces 4 classes	50%	84%	72%	80%	96%	71%	79%

Tableau 22 - Départs selon l'état de vie, le sexe et l'expérience de l'enseignement.

expérience	*ÉTAT DE VIE*						
	LAICS				RELIGIEUX		
	hommes		femmes				
	célib. %	*mariés* %	*célib.* %	*mariées* %	*hommes* %	*femmes* %	*total* %
Moyenne arithmétique (années)	5	12	6	9	16	20	10
Médiane (années)	3	7	4	8	13	19	6
10 ans et moins	90	63	86	69	40	31	69
10 à 20 ans	5	16	8	24	28	21	15
20 ans et plus	5	21	46	7	32	48	16

1) Scolarité

Actuellement deux critères sont utilisés pour évaluer la compétence des enseignants : l'expérience et les études poursuivies. L'expérience a été examinée au paragraphe précédent. Voyons maintenant la formation professionelle des enseignants.

Notons d'abord l'importance de la catégorie des individus sur lesquels nous manquons de renseignements; 18% de la population totale et 40% des hommes laïcs.

Dans la population sur laquelle nous avons des renseignements, deux tendances se présentent :

Tableau 23 - Départs selon l'état de vie, le sexe et la scolarité.

limites des catégories consécutives où l'on retrouve la majorité des départs	*ÉTAT DE VIE*				
	laïcs		religieux		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*total* %
— limite inférieure	11	12	12	11	11
— limite supérieure	16	13	16	13	13
% des départs dans les catégories contenant la majorité	58	61	60	64	64
sans renseignements	41	12	30	18	18

Tableau 24 - Brevets détenus et sexe selon l'état de vie.

Brevets officiels	LAICS		RELIGIEUX		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*total* %
Anciens brevets	27	72	49	65	57
Brevet A	24	3	18	7	7
Brevet B	9	23	3	10	18
Etudes non déclarées	40	12	30	18	18
TOTAL	100	100	100	100	100

— la scolarité des hommes, indépendamment de leur état de vie, est plus élevée que celle des femmes,
— la scolarité des hommes est moins homogène que celle des femmes. (Tableau 23).

j) le brevet officiel d'enseignement

Pour enseigner dans la province de Québec, un professeur devrait détenir un brevet officiel d'études pédagogiques. Dans la population étudiée, 82% des enseignants possédaient ce brevet. 40% des laïcs, cependant, n'en faisaient pas état.

Parmi les enseignants détenteurs de brevets (82%), 57% possédaient d'anciens brevets et 25% seulement des brevets A ou B. Si la catégorie des détenteurs d'anciens brevets ne représente que 27% des hommes, cela tient sans doute à l'absence de renseignements à leur sujet.

La répartition des brevets A et B est différente selon le sexe : les hommes ont plus de brevets A que de brevets B alors que c'est l'inverse chez les femmes.

k) origine du brevet

Les femmes représentent près de 80% des départs; aussi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre que ce sont les écoles normales de filles (53%) qui ont décerné le plus grand nombre de brevets. Le second poste en importance est le « bureau central des examinateurs catholiques » avec 10%. Si les écoles normales de garçons ne viennent qu'après le scolasticat, sans doute faut-il y voir encore l'influence des 40% de laïcs sur qui nous sommes sans renseignements.

Les scolasticats décernent environ 9% des brevets : cependant, il est curieux de remarquer que 54% des religieux ont reçu leur formation dans un scolasticat contre 22% chez les religieuses dont une plus grande proportion (38% chez les religieuses contre 5% chez les religieux) ont reçu leur brevet d'une école normale de filles. Cela vient sans doute de l'organisation même du recrutement du personnel dans les communautés enseignantes. Dans le même ordre d'idées, chez les laïcs, 11% des hommes, contre 1% des femmes, ont reçu leur brevet dans un scolasticat.

l) diplômes universitaires

Plus des trois quarts des enseignants étudiés n'ont pas de second diplôme. Cette répartition varie cependant selon le sexe et l'état de vie :
— les hommes détiennent plus souvent un second diplôme.
— les religieux sont dans le même cas par rapport aux laïcs.

La majorité des diplômes supplémentaires (19% des 22%) sont de nature universitaire. Il y a très peu de brevets dans les diplômes supplémentaires (3%). 41% des laïcs, 22% des laïques, 20% des religieux et 16% des religieuses possèdent un diplôme universitaire. Ce sont les laïques qui ont le plus de seconds brevets mais aussi le moins de diplômes universitaires.

Tableau 25 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le second diplôme.

Origine des diplômes universitaires	*ÉTAT DE VIE*				
	LAICS		RELIGIEUX		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*total* %
Pédagogie	24	3	25	11	8
Faculté des Arts	19	1	28	4	6
Autres	12	3	11	5	5
Total	55	7	64	20	19
Brevets	3	3	2	6	3
Sans 2e diplôme	42	90	34	74	78
TOTAL	100	100	100	100	100

Près de la moitié (8% sur 19%) des diplômes universitaires ont été décernés par la faculté de Pédagogie, 6% par la faculté des Arts et le reste des 5% par les autres facultés. Si, dans tous les sous-groupes, c'est bien la faculté de Pédagogie qui a donné la moitié des diplômes universitaires, il n'en va pas de même pour la faculté des Arts; les hommes ont reçu un plus grand nombre de diplômes de cette faculté que les femmes.

m) niveau du diplôme universitaire

Il s'agit d'examiner maintenant les 1,385 enseignants ayant un diplôme universitaire. Chez

Tableau 26 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le niveau du diplôme universitaire.

Niveau du diplôme	*ÉTAT DE VIE*				
	laïcs		religieux		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*total* %
Baccalauréat	75	63	70	53	68
Licence ou maîtrise	14	10	22	23	16
Diplôme ou certificat	9	25	6	24	15
TOTAL	98	98	98	100	99

ceux-ci 68% ont un baccalauréat, 16% une licence ou une maîtrise et 12% un diplôme attestant qu'ils ont suivi des cours dans une université.

Les religieux possèdent proportionnellement plus de licences ou de maîtrises que les laïcs. Par contre, il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes qui ont un diplôme ou un certificat.

n) niveau et discipline des diplômes universitaires

Trois-quarts des diplômes universitaires ont été décernés par la faculté de Pédagogie et la faculté des Arts : 44% en pédagogie et 30% à la faculté des Arts; 47% des baccaluaréats ont été distribués en Pédagogie et 42% à la Faculté des Arts; 59% des licences et des maîtrises en Pédagogie et 18% à la faculté des Arts; enfin, 95% des diplômes émis par la Faculté des Arts sont des baccalauréats, proportion qui se réduit à 73% en Pédagogie.

Certaines facultés semblent émettre chez les enseignants autant, sinon plus, de diplômes et de certificats que de baccalauréats et de licences : psychologie (40%), musique (46%), éducation physique (54%) et les autres facultés (63%). Par contre, en philosophie et en sciences, en pédagogie et à la faculté des Arts, ce sont les baccalauréats et les licences qui représentent la plus grande proportion des diplômes.

Chapitre second

ESSAI DE SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DES DÉPARTS EN 1963/1964.

Dans cette seconde partie, nous essayerons de relier les principales caractéristiques de la population. Pour aller plus loin encore, il faudrait les comparer à celles de la population totale des enseignants en 1963-64. En effet, les caractéristiques de ceux qui ont quitté le système public peuvent dépendre de celles de tous les enseignants; ainsi, s'il y avait plus de professeurs à Montréal, il semblerait normal que l'on enregistre plus de départs à Montréal, et il serait alors impossible de savoir si Montréal favorise les départs des enseignants. Mais si, par exemple, la moyenne de scolarité des départs était de 11 ans et celle de l'ensemble des enseignants de 14 ans, on pourrait soupçonner qu'une basse scolarité joue un rôle important dans les départs.

La scolarité pourrait également servir de relais à un autre facteur plus important. S'il s'avérait :

— qu'il y a une relation étroite entre milieu rural et basse scolarité,
— que la majorité des départs provient de ce milieu, on ne pourrait plus expliquer les départs par une faible scolarité mais par le milieu.

Nous allons donc tenter d'aligner les caractéristiques des catégories d'enseignants que nous avons discernées afin de voir si ce rapprochement ne suggère pas un type d'explications plutôt qu'un autre. Nous aurons, pour ce faire, recours aux quatre champs principaux de caractéristiques du premier chapitre :

1. le milieu général,
2. le milieu professionnel,
3. les caractéristiques démographiques,
4. les caractéristiques professionnelles.

1. le milieu général

La majorité des départs ont lieu en dehors des zones métropolitaines, c'est-à-dire, pratiquement, en dehors des régions les plus urbanisées de la province; cette caractéristique est due au grand nombre de femmes qui quittent les zones non métropolitaines; par contre, chez les laïcs cette tendance est inversée; les religieux sont à peu près également répartis entre ces deux genres de régions; on note cependant, très peu de départs dans les régions définies spécifiquement comme rurales.

2. le milieu professionnel

— les départs des hommes sont plus nombreux dans les écoles secondaires et tendent à se concentrer dans les grandes écoles;

Tableau 27 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le type de zones urbaines.

	ÉTAT DE VIE				
	laïcs		religieux		
Type de zones urbaines	*hommes* %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*total* %
zones métropolitaines (Z.M.)					
Montréal	39	25	28	23	27
autres Z.M.	21	15	25	19	17
Total	60	40	53	42	44
Non dans une Z.M.					
Autres centres	23	18	40	29	19
Milieu rural	17	42	7	29	37
Total	40	60	47	58	56
TOTAL	100	100	100	100	100

Tableau 28 - Principales caractéristiques du milieu scolaire.

	laïcs		*religieux*
	hommes	*femmes*	
écoles selon le nombre de classes	grandes écoles	petites écoles	même tendance que chez les laïcs (selon le sexe)
degré de l'école	secondaire, 1er cycle (59%)	élémentaire (56%)	secondaire, 1er cycle (53%)
type d'école	garçons (73%)	mixte (47%)	parallélisme entre le sexe des professeurs et celui des élèves

Tableau 29 - Principales caractéristiques démographiques des départs.

	ÉTAT DE VIE			
	laïcs		religieux	
	hommes	*femmes*	*hommes*	*femmes*
état matrimonial prédominant	mariage (54%)	célibat (61%)	célibat (100%)	célibat (100%)
âge médian	28 ans	24 ans	37 ans	42 ans

— les femmes quittent surtout les petites écoles et les écoles élémentaires;
— les départs des religieux ont surtout lieu dans les écoles secondaires.

3. les caractéristiques démographiques

— la majorité des départs sont le fait de célibataires;
— chez les laïcs, la majorité des célibataires quittant l'enseignement sont des femmes;
— chez les laïcs, on constate plus de départs chez les professeurs mariés tandis que c'est l'inverse chez les femmes;
— les religieux sont plus âgés que les laïcs;
— chez les laïcs, les hommes sont plus âgés que les femmes; c'est l'inverse chez les religieux.

Tableau 30 - Principales caractéristiques professionnelles des départs.

	laïcs		*religieux*	
fonction	*hommes*	*femmes*	*hommes*	*femmes*
principale	titulaire (57%)	titulaire (88%)	titulaire (47%)	titulaire (67%)
seconde	spécialiste (34%)	spécialiste (10%)	direction (28%)	direction (24%)
niveau d'enseignement	secondaire (72%)	élémentaire (82%)	secondaire (82%)	secondaire (55%)
médiane des salaires	$ 5851	$ 3364	$ 4921	$ 2875
% des diplômes universitaires	55	6	63	20
% des baccalauréats	75	63	70	55
% des maîtrises ou licences	14	10	22	23

4. les caractéristiques professionnelles

— si c'est chez les titulaires que l'on constate le plus grand nombre de départs, la proportion varie selon le sexe et l'état de vie : en fait, c'est seulement chez les enseignants occupant cette fonction que l'on note un taux très élevé de départs; les autres groupes se partagent entre titulaires, qui demeure toujours la catégorie la plus importante, spécialistes chez les laïcs et membres de la direction chez les religieux;
— à l'exception des femmes, les autres groupes se concentrent dans l'enseignement secondaire;
— les hommes, quel que soit leur état de vie, gagnent plus que les femmes et les laïcs gagnent plus que les religieux;
— chez les laïcs, les enseignants à la direction gagnent plus que les spécialistes et ceux-ci plus que les titulaires; chez les religieux, ce sont les spécialistes qui gagnent le plus;
— les laïcs quittent l'enseignement avec moins d'expérience que les religieux et les célibataires avec moins d'expérience que les enseignants mariés; enfin, les laïques ont plus d'expérience que les laïcs;
— les hommes tendent à avoir plus d'années de scolarité que les femmes;
— ce sont les laïques qui possèdent le moins de diplômes universitaires,
— les religieux tendent à avoir plus de diplômes universitaires que les laïcs.

A priori trois types d'explications peuvent faire comprendre ces caractéristiques.

1. Comme on l'a déjà souligné, il se pourrait que les caractéristiques des départs reflètent exactement celles de la population globale. Même si nous ne possédons pas assez de données pour discuter de ce problème, il demeure évident que ces caractéristiques globales jouent dans de nombreux cas comme, par exemple, la concentration des hommes dans les écoles de garçons et les bas salaires des femmes.

Si cela était, la population de départs reflètant exactement les caractéristiques de la population totale, nous ne pourrions prétendre trouver de facteurs explicatifs avec les données disponibles.

2. Il serait possible d'élaborer un second genre d'interprétation à partir des études sur les migrations. Ces études tiennent maintenant comme acquis que les mouvements de population se font des centres défavorisés aux centres en plein essor où les individus peuvent plus facilement maximiser leurs avantages directs (par exemple, le salaire) et indirects (par exemple, les services)

Ainsi, 54% des départs ont lieu en dehors des zones métropolitaines; si on exclut Montréal, la proportion des départs diminue à mesure que l'on approche des grands centres urbains : 39% des départs ont lieu en milieu rural[1], 19% dans des petits centres et 17% dans les petites zones métropolitaines (dont 6% à Québec).

Cependant cette hypothèse ne tient pas compte des faits suivants :

a) les sous-groupes ne suivent pas exactement cette tendance, ainsi :
— les laïcs suivent une tendance inverse,
— les départs des religieux sont concentrés dans les petits centres;

b) la population étudiée ne comprend qu'une partie des migrants possibles : les enseignants qui, tout en changeant de lieu de travail, sont demeurés dans le système public, ont été exclus de la population des départs;

c) il ne s'agit pas ici de migration géographique mais de mobilité professionnelle (il est possible de changer d'emploi sans quitter une région).

3. Mais relisons les résultats auxquels nous sommes arrivés. Globalement, il apparaît que les caractéristiques des laïques diffèrent constamment de celles des laïcs, et en général, des religieux : leurs départs ont lieu en dehors des zones fortement urbanisées, dans de petites écoles, des écoles élémentaires, elles sont moins âgées que les hommes, mais ont plus d'expérience, elles gagnent moins, et enfin, elles ont moins d'années de scolarité et de seconds diplômes.

Bref, il s'agit de deux types de personnel; un personnel ayant des qualités professionnelles relativement supérieures dans le cas des hommes, l'inverse dans les cas des femmes. Nul doute que les mouvements de ces deux populations ne s'insèrent dans des circuits socio-économiques différents. Dans cette optique, il peut être inefficace de soumettre ces deux groupes aux mêmes règlements.

Si nous comparons les taux des départs en Ontario et au Québec[2], il apparaît que la dif-

1 les notions de milieu rural et de milieu urbain sont de plus en plus remises en question comme concepts utiles dans l'analyse de la réalité québécoise : certaines études laissent voir que le comportement économique des ruraux diffèrent peu de celui des urbains sous bien des aspects qu'on supposait propres aux habitants des autres centres urbains.

2 C. F. annexe A.

férence des taux des départs du Québec est surtout visible au secondaire. En Ontario, le taux des départs au secondaire est inférieur à celui de l'élémentaire; au Québec, ces taux montent dans toutes les catégories de 2% environ (si on excepte les religieux dont le taux passe de 7% à l'élémentaire à 20% au secondaire). Malgré cette hausse générale, la principale cause de cette différence demeure le taux élevé de départs des enseignantes (les religieux qui ont un taux de 20% ne représentent que 15% de la population).

À ne considérer que les laïcs, la différence dans la répartition des départs au secondaire et à l'élémentaire est encore plus frappante. Le rapport entre les femmes et les hommes qui quittent l'élémentaire, est de 15 contre 1; au secondaire, le rapport est de 1 : 1 (Tableau 24).

Il y a donc un net clivage entre les départs au secondaire et les départs à l'élémentaire : ces niveaux d'enseignement tendent à polariser les départs des deux groupes : les femmes à l'élémentaire, les hommes au secondaire.

Jusqu'ici, nous avons peu parlé des départs religieux, parce qu'ils nous semblent relever de facteurs différents.

1. Chez les religieux, on compte 2.5 femmes pour un homme comparativement à 5 femmes pour un homme chez les laïcs.
2. leurs départs tendent à se concentrer dans les petits centres, en dehors des zones métropolitaines;
3. ils sont plus âgés et ont plus d'expérience et de « qualités professionnelles » que les laïcs;
4. ils sont plus sensibles que les laïcs aux variations des cadres institutionnels de l'enseignement.

Toutes ces différences nous font penser qu'il s'agit d'un groupe assez homogène pour que ses départs dépendent de facteurs différents de ceux des laïcs.

À ne considérer que leur compétence (postes occupés, diplômes universitaires, expérience), le départ des religieux est une perte plus importante que celle des laïcs : ils représentent 40% des départs au secondaire (contre 11% à l'élémentaire), 70% des départs au niveau de la direction (contre 16% au niveau des titulaires) et 37% des départs des diplômés universitaires. Ces départs semblent donc se situer dans une catégorie d'enseignants différente de celle des laïcs.

Nous serions donc en présence de trois genres de départs auxquels il faudrait apporter des solutions différentes.

Tableau 31 - Nombre de femmes par homme selon le niveau d'enseignement.

	LAICS		
niveau d'enseignement	*hommes*	*femmes*	*femme (s) / homme*
élémentaire	263	3974	15
secondaire	738	764	1

CONCLUSION

Deux traits ressortent de cette étude :

— la différence entre les taux des départs féminins et masculins, surtout chez les laïcs,

— le taux élevé des départs au secondaire comparativement à celui de l'Ontario.

Ces traits nous semblent relever d'explications se situant à deux niveaux différents.

La différence entre les taux des départs féminins et masculins est sensible quel que soit le degré d'enseignement. Elle paraît donc échapper à l'influence du milieu scolaire comme tel. Nous sommes conduits à en rechercher les causes du côté du milieu socio-économique et non dans le milieu professionnel immédiat.

Au secondaire, tous les taux de départs subissent une hausse; l'écart entre l'Ontario et le Québec s'accentue (il passe de 4.8% à 7.5%). Cette caractéristique semble attribuable à une situation passagère : à court terme, en effet, l'enseignement secondaire aura été le plus touché par la récente réforme de l'éducation. Plusieurs des mesures prises visaient à élargir le secteur public à ce niveau. A priori, une telle entreprise aura les conséquences suivantes sur le personnel enseignant :

— un fort appel d'enseignants au niveau de la direction et de l'enseignement des spécialités,

— cependant, peu de tradition professionnelle à ce niveau,

— hétérogénéité d'un personnel venant de milieux divers et mal préparé à ce nouveau genre d'enseignement.

Aussi ne sera-t-on pas surpris de constater dans ce secteur un roulement important du personnel. Les départs des femmes y seront moins nombreux parce qu'elles sont moins préparées ou moins appelées à enseigner à ce niveau. Enfin, les départs masculins, dont la majorité se situe à ce niveau, proviendront des grands centres urbains où les effets de la réforme se sont fait sentir plus rapidement.

Une telle interprétation renvoie cependant à l'étude des départs sur une plus longue période de temps. D'autres études similaires seraient donc utiles pour apprécier les facteurs influençant les mouvements de population.

ANNEXE: COMPARAISON DES TAUX DE DÉPARTS ENTRE DIVERS SYSTÈMES PUBLICS D'ÉDUCATION PROVINCIAUX.

1. la formule

Il s'agit de déterminer la proportion du personnel enseignant qui quitte le système public. La formule sera donc :

$$T = \frac{D}{P} \times 100$$

ou T = taux de départs en pourcentage,
D = nombre de départs du système scolaire étudié pour une année scolaire donnée,
P = nombre total d'enseignants dans le système scolaire étudié pour la même année.

Tableau 32 - Taux de départs du secteur public selon le degré d'enseignement en Ontario et au Québec.

Province	*Niveau*	*Personnel total*	*Départs*	*% de départs*	*Taux %*
Ontario [1]	élémentaire	40,876	4,372 [2]	76	10.7
	secondaire	17,171	1,348	24	7.8
	TOTAL	58,047	5,720	100	9.8
Québec (secteur catholique seulement)	élémentaire	31,569	4,838	65	15.5
	secondaire	16,665	2,552	35	15.3
	TOTAL	48,234	7,421	100	15.4

1 Report of the Minister, 1964, Ontario Department of Education.

2 En réalité, le nombre de départs s'élève à 5,349 à l'élémentaire et à 1,644 au secondaire ce qui donne un taux de 12.0%. Mais, le département de l'éducation a regroupé les enseignants quittant le secteur public et ceux qui changeaient de niveau d'enseignement tout en demeurant dans le secteur public. Nous avons entièrement soustrait cette catégorie de départs car le taux de départs ainsi obtenu se rapprochait davantage de celui du Bureau Fédéral de la Statistique pour le secteur public.

Tableau 33 - Taux de départs selon l'état de vie, le sexe et le niveau d'enseignement.

niveau d'enseignement	*ÉTAT DE VIE*						
	laïcs			religieux			
	hommes	*femmes*	*tous*	*hommes*	*femmes*	*tous*	*ensemble*
élémentaire	9.7	16.1	15.5	7.1	14.2	14.2	15.5
secondaire	12.0	17.6	14.4	20.0	15.5	16.9	15.3
TOTAL	11.4	16.4	15.2	19.2	15.0	17.0	15.4

2. au Québec en 1963/1964

En 1963/64, les écoles des commissions scolaires catholiques comptaient 48,234 enseignants. Nous savons que 7,421 de ces enseignants quittèrent ces institutions. Le taux de départs sera donc :

$$T = \frac{7.421 \times 100}{48,234} = 15.4\%$$

3. comparaison

a) directe

Sauf dans le cas de la province d'Ontario, il n'a pas été possible de retrouver toutes les données nécessaires pour établir des taux de départs comparables (Tableau 32).

Le Québec a un taux supérieur à celui de l'Ontario. Au Québec, le taux est le même aux niveaux élémentaire et secondaire alors que dans l'Ontario, il décroit du quart. Ainsi, les facteurs différenciant les deux provinces seraient surtout présents au secondaire.

b) indirecte

Il a été impossible de trouver les données nécessaires pour calculer directement d'autres taux de départs provinciaux.

Cependant, le Bureau Fédéral de la Statistique fournit des taux de départs pour huit provinces en 1963-64[1]. Il s'agit là de taux pour tout le secteur public de ces provinces :

Ontario	9.6%
Nouvelle-Ecosse	10.6%
Colombie-Britannique	11.3%
Alberta	12.3%
Manitoba	13.0%
Ile-du-Prince-Edouard	14.6%
Québec (secteur public catholique)	15.4%
Saskatchewan	16.4%
Terre-Neuve	24.8%
Moyenne nationale (Sans Terre-Neuve)	12.9%

Si on exclut Terre-Neuve dont le taux de départs tranche nettement sur celui des autres provinces, il apparait que le secteur catholique du Québec a un taux supérieur à la moyenne de la majorité des provinces du Canada.

4. précisions sur le taux de départs au Québec

Le tableau 33 nous permet de discerner les groupes dont les taux de départs pourraient expliquer la différence entre le Québec et l'Ontario. À première vue, l'état de vie n'a pas beaucoup d'influence sur le taux de départs; celui-ci est de 15.4% pour toute la population; pour les laïcs, il est de 15% et pour les religieux de 17%.

À l'élémentaire, le taux élevé de départs s'explique par les départs féminins, surtout ceux des laïques (16%) qui représentent 83% des départs à ce niveau.

Au secondaire, tous les taux s'accroissent d'environ 2%, sauf celui des religieux qui passe de 7% à 20%. Si, à l'élémentaire, les religieux ne représentent que 11%, au secondaire ils regroupent près de 40% des départs avec un taux de 17%. Le taux de leurs départs y est donc plus important. De leur côté, les laïques ont un taux de 18% et comptent pour 30% de la population.

1) B.F.S. Traitements et qualifications des instituteurs des écoles publiques élémentaires et secondaires 1963-64, no de catalogue 81-2-2, page 75.

Tableau 34 - Taux de départs selon l'état de vie et le sexe en 1961-62 et 1963-64.

	ÉTAT DE VIE				
		Départs (%)		*Taux de départs*	
		1961-62	*1963-64*	*1961-62* %	*1963-64* %
Laïcs	hommes	8.5	14	7.47	11.47
	femmes	63.0	65	14.0	16.4
	total	71.5	79	12.6	15.2
Religieux	hommes	7.5	6	17.6	19.2
	femmes	21.0	15	15.5	15.0
	total	28.5	21	16.0	17.0
	TOTAL	100.0	100	13.4	15.4

En résumé, à l'élémentaire c'est le taux élevé de départs des femmes, et surtout des laïques qui importe; au secondaire ce facteur joue encore mais il est renforcé par les départs des religieux.

Si nous comparons les années 1961-62 et 1963-64, il apparaît que le taux global de départs s'est accru de 2%. Ce sont les départs des laïcs qui ont le plus augmenté : non seulement leur importance s'accroît — en 1961-62, leurs départs représentent 71%, en 1963-64, 79% — mais le taux même de leurs départs augmente.

Cette tendance se vérifie surtout chez les laïcs dont le nombre et le taux s'élèvent simultanément le plus (Tableau 32).

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5

Chapitre I

Description des caractéristiques des départs en 1963-64 : 7

I) caractéristiques du milieu 8

1) le milieu socio-économique 8

2) le milieu scolaire 11

II) caractéristiques des individus 13

1) caractéristiques démographiques 14

2) caractéristiques professionnelles 15

Chapitre II

Essai de synthèse des caractéristiques des départs en 1963-64 25

1) milieu général 25

2) milieu professionnel 25

3) caractéristiques démographiques 27

4) caractéristiques professionnelles 28

Conclusion 31

Annexe

Comparaison des taux de départs entre divers systèmes publics d'éducation provinciaux 33

Table des matières 37

Liste des tableaux 39

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Départs en 1963-64 selon l'état de vie et le statut de l'école 7

Tableau 2 - Départs selon l'état de vie et le sexe 8

Tableau 3 - Départs et population de l'agglomération 8

Tableau 4 - Départs des laïcs selon le sexe et la population de l'agglomération 8

Tableau 5 - Départs des religieux selon le sexe et la population de l'agglomération 9

Tableau 6 - Départs des laïcs selon le sexe et le milieu urbain ou rural 9

Tableau 7 - Départs selon le sexe, l'état de vie et la region économique 10

Tableau 8 - Départs selon la région économique et la zone métropolitaine 11

Tableau 9 - Départs des laïcs selon le sexe et le type de milieu 11

Tableau 10 - Départs selon le sexe, l'état de vie et le nombre de classes des écoles 12

Tableau 11 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le niveau de l'école 13

Tableau 12 - Départs selon le sexe, l'état de vie et le genre d'école 13

Tableau 13 - Départs des laïcs selon le sexe et l'état civil 14

Tableau 14 - Indices de l'âge selon l'état de vie et le sexe 15

Tableau 15 - Départs selon l'état de vie, le sexe et l'occupation en 1962-63 15

Tableau 16 - Départs selon l'état de vie, le sexe et la fonction 16

Tableau 17 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le niveau d'enseignement 16

Tableau 18 - Départs selon la fonction et le niveau d'enseignement 17

Tableau 19 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le salaire 18
Tableau 20 - Départs des laïcs selon le sexe, la fonction et le salaire 19
Tableau 21 - Départs des religieux selon le sexe, la fonction et le salaire 19
Tableau 22 - Départs selon l'état de vie, le sexe et l'expérience dans l'enseignement 20
Tableau 23 - Départs selon l'état de vie, le sexe et la scolarité 20
Tableau 24 - Brevets détenus et sexe selon l'état de vie 21
Tableau 25 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le second diplôme 22
Tableau 26 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le niveau du diplôme universitaire 22
Tableau 27 - Départs selon l'état de vie, le sexe et le type de zones urbaines 26
Tabledu 28 - Principales caractéristiques du milieu scolaire 26
Tableau 29 - Principales caractéristiques démographiques des départs 27
Tableau 30 - Principales caractéristiques professionnelles des départs 27
Tableau 31 - Nombre de femmes par rapport au nombre d'hommes selon le niveau d'enseignement 29
Tableau 32 - Taux de départs selon le degré d'enseignement, en Ontario et au Québec 33
Tableau 33 - Taux de départs selon l'état de vie, le sexe et le niveau d'enseignement 34
Tableau 34 - Taux de départs selon l'état de vie et le sexe en 1961-62 et 1963-64 35

19-1002